

DEC191335DR20

Décision portant délégation de signature à M. Olivier Sperandio pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité GDR2066 intitulée Big Data en Chimie (BigDataChim)

LA DIRECTRICE D'UNITE,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 modifiée portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC181912DGDS du 12/21/2018 portant création de l'unité GDR2066, intitulée Big Data en Chimie (BigDataChim), dont la directrice est Dominique Douguet ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Olivier Sperandio, chargé de recherche, à l'effet de signer au nom de la directrice d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Olivier Sperandio, délégation est donnée à Mme Véronique Campbell, ingénieur d'études aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Olivier Sperandio et de Mme Véronique Campbell, délégation est donnée à M. Simon Szmidt ingénieur d'études aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée : soit jusqu'à 144 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2018.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directrice (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Valbonne, le 18/04/2019

La directrice d'unité
Dominique Douguet